

## Mise à jour Gesphy V.710

Cette version envoie vos factures au format XML 4.5 via le nouveau RESEAU MEDIDATA (MDN) au lieu de MEDIPORT.

Pour vous ce changement est quasi transparent, mis à part l'arrivée de l'interface **GesphyInput** en plus du nouveau **GesphyComm**.

### Installation :

L'installation est un peu particulière pour cette version 710 (Installation du réseau MEDIDATA). [Voir les explications sur le site](#). Au besoin nous vous aidons volontiers.

### Modes d'emploi :

Sur le site vous trouvez les modes d'emploi pour :

- Gesphy (peu de changements).
- **NOUVEAU ! GesphyComm + GesphyInput. A lire absolument !**
- Mode d'emploi d'installation du nouveau réseau Medidata (MDN).
- Ce document de Mise-à-jour.

### Résumé des nouveautés V.710

- **GesphyComm** : Envoi des factures au format XML 4.5 via le nouveau RESEAU MEDIDATA (MDN) au lieu de MEDIPORT.
- **GesphyInput** : Réception des réponses aux factures via le nouveau RESEAU MEDIDATA.
- Possibilité de demander à Medidata d'envoyer une **copie des factures aux patients**, par email sécurisé ([voir les détails pages 58-59 du manuel Gesphy](#)).
- Pour l'**Ergothérapie** : Helsana accepte maintenant les positions 7644 (Km) et 7664 (moyens aux.) du tarif 325 (LAMal). Le **tarif 407** (spécial Helsana), introduit en 2020, est donc abandonné.
- Pour l'**Ergothérapie** : Suite à une demande de l'AI, changement (transparent pour vous) concernant la facturation des traitements en groupe. Un nouveau champ « External \_Factor » est introduit dans la liste des prestations. Ce champ contient toujours la valeur 1 sauf pour les traitements en groupe. Tout est réglé automatiquement lors de l'installation, vous n'avez rien à changer.

Pour ceux qui n'auraient pas encore mis la version 7 de novembre 2020, voici un rappel des informations importantes.

## Pour rappel : Mise à jour Gesphy V.7

Les temps (et les normes) changent et les logiciels doivent suivre le mouvement :

- ✓ Les BV traditionnels sont remplacés par les nouveaux BV avec QR-Code.
- ✓ Les banques abandonnent les comptes BVR et les remplacent par des comptes IBAN-QR.
- ✓ La norme XML 4.3 (langage utilisé pour transmettre les factures électroniques) évolue en une version XML 4.5. Cette version permet l'intégration des nouveaux comptes IBAN-QR dans la facture électronique.
- ✓ Medidata modifie son organisation et impose son nouveau réseau MDN.

Gesphy V7 intègre toutes ces nouveautés, ainsi que quelques autres modifications intéressantes (voir plus bas). C'est une grosse mise-à-jour, avec des modifications majeures concernant l'impression des nouveaux BV avec QR-Code et l'envoi des factures électroniques, ce qui a impliqué un travail conséquent.

Cette mise à jour est facturée 200.- si vous voulez pouvoir imprimer les BV ou envoyer les factures électroniques (qui intègrent le BV).

## Mesures d'organisation avant d'installer cette Version 7

- **IMPORTANT** : avant la mise-à-jour, faites une sauvegarde complète du répertoire C:\Gesphy2000\ (y compris les sous-répertoires) et conservez cette sauvegarde en lieu sûr.
- Si vous imprimez les factures avec BV, vous devez acheter du papier A4 vierge avec les séparations pour le BV. On en trouve facilement sur internet.
- Pour pouvoir imprimer les BV et/ou envoyer les factures électroniques vous aurez besoin d'un code BVQR à mettre dans la Paramétrisation.  
Envoyez-moi un email de commande et Je vous enverrai votre code BVQR par email avec une facture.
- Si vous n'imprimez pas les BV et que vous n'envoyez pas les factures électroniques vous ne devez pas verser les 200.-
- A la première utilisation de cette version 7 vous devez introduire dans « Parametre-Cabinet » vos données bancaires avec l'IBAN, et votre code BVQR et dans l'onglet « Facture » cocher les cases si vous voulez imprimer les BV en bas des factures.

## Résumé des nouveautés V.7

- **Mode d'emploi** : sur le site [www.gesphy.ch](http://www.gesphy.ch) se trouve le mode d'emploi mis à jour.
- Introduction du nouveau BV avec code QR.
- Passage au XML 4.5 pour l'envoi des factures électroniques (avec IBAN-QR).
- Passage au nouveau réseau Medidata pour l'envoi des factures.

- Changement complet d'organisation pour les fichiers (images, documents Word ou Excel, etc...) liés au Dossier et au Patient. Jusqu'à maintenant, en plus des fichiers Word, Excel et BodyChart, il y avait 3 champs dans l'onglet « Images » pour incorporer 3 autres fichiers. Ceci avait 2 défauts : d'abord c'était très limité, puis cela faisait gonfler rapidement la taille de Gesphy\_data.mdb. La nouvelle organisation permet de lier autant de document que nécessaire, aussi de les scanner directement à la bonne place, sans alourdir Gesphy\_data et en plus permet d'avoir accès à TOUS les documents concernant le Patient, pas seulement pour le Dossier en cours mais aussi les documents accumulés lors des Dossiers précédents pour lui. C'est votre nouvel espace de « rangement » des documents concernant vos Patients.
- Ajout d'une liste des Dossiers Ouverts par employé (utile pour joindre les patients).
- Correction d'un Bug : lors de l'impression des JUSTIFICATIFS d'une date (plusieurs à la suite), les dates de la ligne « Traitement » étaient fausses.
- Correction d'un Bug : dans des cas très exceptionnels (facture avec beaucoup de positions) les montants de la facture et du justificatif pouvaient différer de quelques centimes, ceci en raison des arrondis. Maintenant la facture est adaptée au justificatif, si cette adaptation a été nécessaire le montant de la facture est précédé d'un astérisque.
- 2 nouveaux champs dans « Parametre », un qui indique la date de la dernière sauvegarde, un pour le nombre de jours entre 2 sauvegardes. En quittant Gesphy, un message d'avertissement s'affiche si le nombre de jours est dépassé.
- Dans le Dossier. Onglet « Factures », menu contextuel (clic droit sur une ligne de facture) l'envoi par email de la facture envoie 2 documents : la facture avec son BV et le justificatif. Il y a un texte spécifique pour cet envoi email que l'on peut modifier à sa guise.
- Les factures réimprimées ou les copies patient ont une mention « Facture acquittée » si elles sont soldées (Champ SOLDEE= « S »).
- Dans le dossier, à côté de la date de l'Ordonnance, il y a une case à cocher qui indique s'il existe déjà une ordonnance scannée. Cette case se coche automatiquement après le scan, on ne peut pas la modifier « à la main ».
- Dans le dossier, la liste des assurances est limitée selon le choix du champ LOI (LAMal, LAA, LAI, LAM), ainsi on ne risque pas de se tromper lors du choix de l'assurance.
- Avis à l'assurance : si aucune position n'est saisie dans la « Presta1 » la ligne de titre ne s'imprime pas. Cela permet d'envoyer un Avis sans aucune position.
- On ne peut plus modifier le code des assurances officielles (code commence par un point, par exemple .ASSU)
- Pour la **PHYSIOTHERAPIE** : les prestations des sondes (07362, 07363, 7362A, 7363A) ne sont reprises qu'une seule fois (c'est le même traitement que la 7350).
- Pour l'**OSTEOPATHIE / Tarif 590** : la prestation 01200 (anamnèse) n'est reprise automatiquement qu'une seule fois.
- **Diverses améliorations et corrections** : comme à chaque nouvelle version, quelques points sont améliorés ou corrigés, aussi selon vos idées et propositions d'utilisateurs.